



Information sur les inscriptions 2022-2023

La période d'inscription au CPA Joliette est du 15 au 26 août 2022 dans votre municipalité de la MRC de Joliette

*Municipalités et ville de la MRC de Joliette:

Crabtree, Joliette, Notre-Dame-de-Lourdes, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Ambroise-de-Kildare, Saint-Charles-Borromée, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre.

Les inscriptions pour les patineurs hors MRC de Joliette se feront en communiquant avec Julie Brouillet : vicepres.cpajoliette@gmail.com

Les patineurs de 18 ans et plus devront s'adresser à Marie-Annick Cantin, Directrice de l'école avancée: ecole.avance.cpajoliette@gmail.com pour connaître les différentes modalités d'inscription possibles.

*Les enfants devront avoir 4 ans au 31 décembre 2022. Si votre enfant à moins de 4 ans, veuillez téléphoner au 450-758-6097 pour plus d'informations.

L'inscription des patineurs se fait en 2 étapes :

1- Paiement à la municipalité des frais d'inscription en fonction de la catégorie choisie (voir tableau plus bas).

2-Le parent doit ensuite compléter le formulaire en ligne d'inscription :

<https://monurl.ca/ins2223>

Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas contacter Julie Brouillet par courriel au vicepres.cpajoliette@gmail.com ou par téléphone au 450-758-6097

Voici la tarification pour la saison 2022-2023 pour les différentes catégories**.

MRC de Joliette* et hors MRC de Joliette

	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
	<u>Patinage Plus</u> 1x/ semaine : le jeudi	<u>Patinage Plus</u> + <u>Privé</u> 2x/semaine : le jeudi p.p. + 1 heure max journée à déterminer avec entraîneur	<u>Patinage Plus (PP)</u> + <u>Groupe Extension Star</u> 2 heures de patin le jeudi	<u>Patinage Plus</u> + <u>Privé</u> + <u>Extension Star</u> 3h/semaine : 2h le jeudi PP et Extension Star + 1 h max journée à déterminer avec entraîneur	<u>École avancée</u> Star 1 à Or + Compétitif	<u>École avancée</u> + <u>Extension Star</u> Star 1, 2 et 3
Frais de glace*	651,00 \$	736,00 \$	736,00\$	836,00\$	1085 \$	1085 \$
Frais d'inscription + Frais D'association à Patinage Canada	30,00 \$ + 50,00\$	30,00 \$ + 50,00 \$	30,00\$ + 50,00\$	30,00 \$ + 50,00 \$	30,00 \$ + 50,00\$	30,00 \$ + 50,00\$
Total	731,00 \$	816,00 \$	816,00 \$	916,00 \$	1165 \$	1165 \$
	X	Frais d'entraîneur en SUS	Frais d'entraîneur en SUS	Frais d'entraîneur en SUS	Frais d'entraîneur en SUS	Frais d'entraîneur régulier + entraîneur du groupe ES en SUS

***Les municipalités remboursent une partie des frais de glace selon leur programme d'accès au sport pour les jeunes. Cela peut varier beaucoup, d'une municipalité à l'autre. Veuillez-vous renseigner auprès de votre municipalité respective.**

****Voir la description de chaque catégorie sur la page suivante.**

1- Patinage Plus

C'est le programme d'initiation au patinage de Patinage Canada. Il est destiné aux enfants débutants de tous âges. Le patineur doit être âgé d'au moins quatre (4) ans au 31 décembre 2022. Pour les enfants n'ayant pas atteint l'âge minimal requis à cette date, les professionnels du club se réservent le droit de refuser ou d'accepter l'enfant suite à une évaluation. Le programme est axé sur le plaisir, la participation et le perfectionnement des habiletés de base. Ce programme comprend des cours de groupe supervisés par un entraîneur professionnel. Il a lieu le jeudi.

2- Patinage Plus + un cours privé

S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire au **Patinage Plus Privé**, ils profiteront alors de deux sessions de patinage, c'est-à-dire, le jeudi en cours de groupe et une session additionnelle privée, avec un entraîneur de leur choix d'un maximum de 1h. Veuillez noter que les parents doivent communiquer avec l'entraîneur de leur choix et prendre des arrangements avec celui-ci. Il faut savoir que les entraîneurs sont des travailleurs autonomes et ne sont pas des employés du CPA. La liste des entraîneurs est disponible sur notre site internet. Une entente avec un entraîneur doit avoir été prise pour choisir l'option Patinage Plus Privé lors de l'inscription.

Entraîneur	Téléphone	courriel	Années d'expériences	Certifications
Cantin, Marie-Annick	450-752-8433	marie_annick_cantin@hotmail.com	22	Entraîneur Provincial
Desbiens, Rachel	514-589-4106	rdesbiens825@hotmail.com	34	Entraîneur Provincial
Dudemaine, Geneviève	514-424-3726	gdudemaine@hotmail.com	26	Entraîneur Provincial
Hubert, Alexia	514-951-9187	alexia.hubert.coach@gmail.com	1	Patinage Plus Certifié, Régional Formé
Latour, Koraly-Ann	450-758-6709	klatour@swlauriersb.qc.ca	8	Entraîneur Régional-Stars
Marcil, Jennifer	450-365-7765	Jennifer.marcil@hotmail.com	16	Entraîneur Régional-Stars
Paquin, Julie	450-917-4114	djoubasta@gmail.com	25	Entraîneur Provincial
Venne, France	450-398-0224	francevenne@videotron.ca	40	Entraîneur National

3-Patinage Plus - Extension Star

S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire à la session de patinage du groupe Extension Star qui a lieu le jeudi également. Ils profiteront alors de deux sessions de patinage le jeudi. C'est-à-dire, le jeudi en cours de groupe avec des patineurs de l'école avancée, afin de faire une belle transition vers les grands et ensuite, toujours en groupe avec les patineurs du Patinage Plus. Pour s'inscrire au groupe PP-Extension Star, les patineurs doivent avoir complété l'étape 4 au complet. Le groupe Extension Star est un ajout de quelques sessions au cours de l'année.

4- Patinage Plus et cours Privé et Groupe Extension Star

S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus qui font aussi un cours privé avec un entraîneur, peuvent s'inscrire à la session de patinage du groupe Extension Star qui a lieu le jeudi. Ils profiteront alors de trois sessions de patinage, dont 2 le jeudi et l'une avec son entraîneur privé. Ainsi, ils patineront le jeudi en cours de groupe avec des patineurs de l'école avancée, afin de faire une belle transition vers les grands. Par la suite, toujours en groupe avec les patineurs du Patinage Plus. De plus, ils patineront un maximum d'une heure avec leur entraîneur privé selon la journée qui a été déterminée avec lui. Pour s'inscrire au groupe PP-Extension Star, les patineurs doivent avoir complété l'étape 4 au complet. Le groupe Extension Star est un ajout de quelques sessions au cours de l'année.

5-École avancée

L'école avancée est réservée uniquement aux patineurs ayant complété l'écusson 5 du programme de Patinage Plus. Ils patinent selon l'horaire établi avec leur entraîneur.

6-École avancée et Groupe Extension Star

En plus de son horaire de patinage habituel, un patineur de l'école avancée de niveau Star 1, 2 et 3 peut, s'il le désire, patiner avec le groupe Extension Star le jeudi. Le groupe Extension Star est un ajout de quelques sessions au cours de l'année.

Début des cours

- Les cours de groupe du Patinage Plus commenceront le 6 octobre et se termineront à la fin février 2023.
- L'école avancée débutera le 6 septembre 2022.
- L'information sur le début et le nombre de cours du groupe Extension Star (ES), vous parviendront sous peu.

De l'informations supplémentaires sur le programme du Patinage Plus, sur les différentes activités, sur l'école avancée, tests, compétitions et spectacles vous parviendront en cours d'année.

Pour suivre toutes l'information, abonnez-vous à nos pages Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/375299137176083>

<https://www.facebook.com/search/top?q=club%20de%20patinage%20artistique%20les%20%C3%A9toiles%20d%27argent%20de%20joliette>

Pour plus d'informations vous pouvez aussi consulter le site internet du CPA Les Étoiles d'Argent : <https://cpajoliette.com/>

Ainsi que le site internet de Patinage Québec : <https://patinage.qc.ca/patinage-plus/>



-Groupe 1 de 17h20 à 18h10

-Groupe 2 de 18h30 à 19h20 (*Si le nombre de patineurs le permet.*)

TENUE VESTIMENTAIRE du PATINAGE PLUS

Tous les patineurs du programme Patinage Plus (*étape 1 à étape 5 inclusivement*) doivent obligatoirement porter, et ce, en tout temps un **casque homologué CSA** lorsqu'il se trouve sur la glace. Les casques de ski et de vélo ne sont pas acceptés.

Mitaines ou gants sont obligatoires pour patiner (imperméables est un atout si le patineur en est à ses débuts)

Les vêtements de sport ou de coton ouaté sont acceptés, ainsi qu'une robe ou une jupe avec des leggings sont acceptés.

En aucun temps, le port de JEANS n'est pas autorisé sur la glace.

**Assurez-vous que votre enfant soit au chaud.
N'oubliez pas qu'il bouge beaucoup, les pantalons de neige et manteaux d'hiver ne sont pas nécessaires.**



Tous les types de patins sont acceptés pour participer aux activités du programme Patinage Plus.

Nous vous invitons à vérifier si :

- les patins sont confortables ;
- il y a suffisamment de place pour que les orteils puissent remuer un peu;
- les talons ne se soulèvent pas dans le patin de plus de ¼ de pouce;
- le doigt d'un adulte peut être glissé dans le haut de la botte lacée;
- les extrémités des lacets sont rentrées dans les patins ou nouées de sorte à ne pas pendre ou traîner sur la glace.





LES ÉTOILES D'ARGENT
Club de patinage artistique

Bonne saison avec nous !



Patinage Plus 2021-2022



École avancée 2021-2022